

# Les Infos de Base

mercredi 14 avril 2010  
volume 13, numéro 15  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 15 du 14 avril 2010. Les modifications apportées par L.Q. 2010, c. 3, 4 et entrées en vigueur au 14 avril 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 avril 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 15 du 14 avril 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 14 du 10 avril 2010.

Tous les règlements sous **A-20.03**, **C-72.1**, **I-2**, **I-3**, **I-4**, **L-6**, **M-19.3**, **P-9.1** et **P-13.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète publiée dans le Tableau des modifications et Index sommaire du 1<sup>er</sup> novembre 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 29 avril 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 13A du 31 mars 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie

1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 12 du 27 mars 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 8 du 14 avril 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 avril 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 8 du 14 avril 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 avril 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 mars 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 mars 2010.

Dans son édition de mars, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 658 termes ou mots de renvoi pertinents.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

*Loi sur le régime de retraite de certains enseignants*, L.R.Q., c. **R-9.1**, aa. 17, 59.1.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public*, L.Q. 2007, c. 43, aa. 4, 13.

*Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels*, L.R.Q., c. **R-9.2**, aa. 28, 32, 41.3, 41.5, 41.11

*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public*, L.Q. 2007, c. 43, aa. 23, 24, 27-29.

*Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics*, L.R.Q., c. **R-10**, aa. 24, 24.0.2, 75, 95, 96, 97, 216.1, ann. I.

*Modifications à l'annexe I de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, C.T. 208791 du 16-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1165, a. 1;

*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public*, L.Q. 2007, c. 43, aa. 53, 54, 68, 75, 76, 89.

*Loi sur le régime de retraite des enseignants*, L.R.Q., c. **R-11**, aa. 10.1, 21, 28.5.8, 28.5.10.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public*, L.Q. 2007, c. 43, aa. 94, 98, 100, 101.

*Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires*, L.R.Q., c. **R-12**, aa. 66.1, 99.17.3, 99.17.5, 111.0.1.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public*, L.Q. 2007, c. 43, aa. 115, 125, 126, 129.

*Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, L.R.Q., c. **R-12.1**, aa. 38, 114, 118, 199, ann. II.

*Modifications à l'annexe I de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, C.T. 208791 du 16-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1165, a. 2;

*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public*, L.Q. 2007, c. 43, aa. 140, 150, 151, 160.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur les droits à verser en vertu de l'article 106.6 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 17], aa. 2, 3.

*Règlement modifiant le Règlement sur les droits à verser en vertu de l'article 106.6 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, D. 305-2010 du 31-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1337, aa. 1, 2.

*Décret sur les agents de sécurité*, R.R.Q., 1981, c. **D-2**, r. 1, aa. 4.07, ann. I.

*Décret modifiant le Décret sur les agents de sécurité*, D. 321-2010 du 31-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1340, aa. 1, 2.

*Décret sur l'enlèvement de déchets solides de la région de Montréal*, [R.R.Q., c. D-2, r. 5], a. 6.01.

*Décret modifiant le Décret sur l'enlèvement des déchets solides de la région de Montréal*, D. 320-2010 du 31-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1339, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Loi sur les parcs nationaux du Canada*, L.C. **2000**, ch. **32**.

*Entrée en vigueur de l'article 17 (partie), ann. 1, partie 4, parc national Wapusk du Canada.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi canadienne sur les sociétés par actions*, L.R.C. 1985, ch. **C-44**.

*Règlement sur les sociétés par actions de régime fédéral (2001)*, DORS/2001-512, aa. 17-34, 72.1.

*Règlement modifiant certains règlements (ministère de l'Industrie)*, DORS/2010-72 du 25-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 540, aa. 1, 2.

*Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. **C-46**.

*Règlement sur l'exclusion de certains actes criminels de la définition de «infraction désignée»*, DORS/2002-63, a. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'exclusion de certains actes criminels de la définition de «infraction désignée»*, DORS/2010-74 du 25-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 557, a. 1.

*Loi sur les offices des produits agricoles*, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair au Canada*, DORS/2000-92, a. 2.

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair au Canada*, DORS/2010-75 du 26-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 560, a. 1.

*Règlement sur l'octroi de permis visant les poulets du Canada*, DORS/2002-22, a. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'octroi de permis visant les poulets du Canada*, DORS/2010-76 du 30-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 562, a. 1.

*Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. **F-11**.

*Règlement sur les prix à payer pour les permis d'immersion en mer*, DORS/99-114, titre, aa. 1, 2.

*Règlement correctif visant le Règlement sur les prix à payer pour les permis d'immersion en mer (surveillance des sites)*, DORS/2010-79 du 01-04-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 573, aa. 1-3.

*Loi sur les Indiens*, L.R.C. 1985, ch. **I-5**.

*Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes*, DORS/97-138, a. 1, ann. I, partie VI.

*Arrêté modifiant l'Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes*, DORS/2010-77 du 01-04-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 563, aa. 1, 2.

*Loi sur l'étiquetage des textiles*, L.R.C. 1985, ch. **T-10**.

*Règlement sur l'étiquetage et l'annonce*

*des textiles*, C.R.C., ch. 1551, a. 26.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'étiquetage et l'annonce des textiles*, DORS/2010-73 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 552, a. 1.

*Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt*, L.C. 1991, ch. 45.

*Règlement sur les relations intersociétés (sociétés de fiducie et de prêt)*, DORS/2008-60, a. 2 (F).

*Règlement correctif visant certains règlements (ministère des Finances)*, DORS/2010-71 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 535, a. 10.

*Loi sur les banques*, L.C. 1991, ch. 46.

*Règlement sur le mode de calcul du pourcentage des activités (banques étrangères)*, DORS/2001-399, aa. 1, 2-7 (F).

*Règlement correctif visant certains règlements (ministère des Finances)*, DORS/2010-71 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 535, aa. 1, 2.

*Règlement sur l'utilisation du terme «banque» par des entreprises n'ayant pas d'activités financières (entités exclues)*, DORS/2001-408, a. 2.

*Règlement correctif visant certains règlements (ministère des Finances)*, DORS/2010-71 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 535, a. 3.

*Règlement sur les activités de financement spécial (banques étrangères)*, DORS/2001-432, aa. 2.3 (F), 2.4 (F).

*Règlement correctif visant certains règlements (ministère des Finances)*, DORS/2010-71 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 535, aa. 4, 5.

*Règlement sur les propositions de sociétés de portefeuille bancaires*, DORS/2004-199, aa. 2, 11.

*Règlement modifiant le Règlement sur les propositions de sociétés de portefeuille bancaires*, DORS/2010-70 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 533, a. 1.

*Règlement sur les relations intersociétés (banques et sociétés de portefeuille bancaires)*, DORS/2008-57, a. 2 (F).

*Règlement correctif visant certains règlements (ministère des Finances)*, DORS/2010-71 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 535, a. 6.

*Loi sur les sociétés d'assurances*, L.C. 1991, ch. 47.

*Règlement sur les relations intersociétés*

*(sociétés d'assurances et sociétés de portefeuille d'assurances)*, DORS/2008-59, a. 2 (F).

*Règlement correctif visant certains règlements (ministère des Finances)*, DORS/2010-71 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 535, a. 9.

*Loi sur les associations coopératives de crédit*, L.C. 1991, ch. 48.

*Règlement sur les activités de financement spécial (associations coopératives de crédit)*, DORS/2001-427, a. 1 (A).

*Règlement correctif visant certains règlements (ministère des Finances)*, DORS/2010-71 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 535, a. 7.

*Règlement sur les relations intersociétés (associations coopératives de crédit)*, DORS/2008-58, a. 2 (F).

*Règlement correctif visant certains règlements (ministère des Finances)*, DORS/2010-71 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 535, a. 8.

*Loi canadienne sur les coopératives*, L.C. 1998, ch. 1.

*Règlement sur les coopératives de régime fédéral*, DORS/99-256, aa. 8-23.1, 38.1.

*Règlement modifiant certains règlements (ministère de l'Industrie)*, DORS/2010-72 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 540, aa. 3, 4.

*Loi sur les parcs nationaux du Canada*, L.C. 2000, ch. 32.

*Règlement sur l'accès par aéronef aux parcs nationaux du Canada*, DORS/97-150, annexe.

*Règlement sur les activités permises dans le parc national Wapusk du Canada*, DORS/2010-67 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 510, a. 25.

*Règlement sur les animaux domestiques dans les parcs nationaux du Canada*, DORS/98-177, aa. 2, 6.1, 7.1.

*Règlement sur les activités permises dans le parc national Wapusk du Canada*, DORS/2010-67 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 510, aa. 26-28.

*Règlement sur les activités permises dans le parc national Wapusk du Canada*, DORS/2010-67 du 25-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 510, nouveau.

*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C. 2001, ch. 27.

*Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*, DORS/2002-227, aa. 30, 113.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*, DORS/2010-78 du 01-04-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 567, aa. 1, 2.

AUTORITÉ AUTRE QUE STATUTAIRE

*Décret sur les passeports canadiens*, TR/81-86, a. 12.

*Décret modifiant le Décret sur les passeports canadiens*, TR/2010-32 du 14-04-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 578, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.